



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Présentation de l'association

Cette association a été créée en juillet 2006 pour pallier une situation dramatique et combler un "vide" humanitaire. En Inde du Sud, face au Sri Lanka, l'Etat du Tamil Nadu est un état essentiellement agricole, sinistré par la sécheresse et obligeant les ruraux à se déplacer sur les côtes pour chercher du travail. En décembre 2004, un grand nombre de paysans de la région de Madurai sont partis dans ces conditions, confiant leurs enfants à d'autres familles tout aussi démunies. Ils ont trouvé la mort dans le Tsunami.

L'aide humanitaire suite à la catastrophe est intervenue en urgence sur les côtes, sans soupçonner la situation d'un grand nombre d'enfants qui se retrouvaient brutalement orphelins à l'intérieur des terres.

Par ailleurs, le recensement de ces enfants ne s'est fait que tardivement, à partir du moment où les familles d'accueil ne pouvaient plus les nourrir.

L'association ENFANTS DU TAMIL NADU a ouvert un orphelinat à Madurai, dans lequel sont recueillis des enfants dont les âges s'échelonnent de 5 à 18 ans.

Situation particulière de l'année

Différents problèmes se sont posés cette année dans la gestion de l'orphelinat de Madurai.

Depuis l'élection de Narendra Modi et du B.J.P (parti Nationaliste hindou), les relations entre l'Etat Indien et les ONG étrangères se sont singulièrement complexifiées. En effet, le gouvernement indien considère que ces ONG représentent une menace pour le développement économique et idéologique du pays.

Sont visées particulièrement les ONG de défense de l'environnement, des droits de l'homme, les lanceurs d'alertes, les défenseurs des minorités .. etc.

Afin de réduire leur influence, le gouvernement indien dispose d'une arme administrative qui supprime pour ces ONG, leur possibilité de recevoir des fonds de l'étranger.

Le FCRA (Foreign Contribution Registered Act) est un document ouvrant autorisation à recevoir des fonds étrangers sous contrôle de l'administration indienne. Le FCRA oblige à l'ouverture d'un compte en banque spécifique (FCRA Bank Account) sur lequel les fonds doivent transiter et être contrôlés.

En supprimant le FCRA à plus de 5.000 ONG, le gouvernement indien a asphyxié financièrement ces organisations.

Cette mesure a des conséquences collatérales puisqu'elle a empêché le renouvellement du compte bancaire FCRA d'EDTN, arrivé à échéance en 2014. Depuis nous sommes dans l'obligation, à défaut de ne plus pouvoir envoyer de l'argent à l'orphelinat, de passer par le compte bancaire FCRA d'une autre association (Bright Light Society), compte dont nous sommes les seuls bénéficiaires.

Nous souhaiterions tout de même régler ce problème dans les plus brefs délais sans être obligé de passer par un intermédiaire coûteux.

Autre difficulté : en 2015 le gouvernement du Tamil Nadu a entrepris une vaste campagne de vérification et d'inspection des structures recevant des enfants.

Pour le seul district de Madurai, plus de 45 établissements ont été fermés pour des raisons sanitaires, d'inadaptation à la loi ou d'existence fictive.

A la suite de cette campagne, l'orphelinat d'EDTN a été classé parmi les 5 meilleurs établissements du district. En dehors de la satisfaction que cela peut représenter pour l'ensemble des adhérents et parrains de notre association, ceci a eu pour conséquence imprévue de laisser aux fonctionnaires des affaires sociales dont nous dépendons, une quantité réduite d'établissement à contrôler.

Nous subissons une multiplication des contrôles, visites et vérifications de l'orphelinat et une augmentation démesurée des charges administratives quiaturent et handicapent notre équipe indienne.

C'est dans cette situation que s'est déroulée l'année 2016

Exposé sur l'activité

L'activité de l'Association est la suivante :

En 2016 comme en 2015, la production vendue de l'association est nulle, compte tenu de l'arrêt de notre participation aux diverses manifestations qui alimentaient ce compte.

En 2016 nous n'avons reçu aucune subvention.

Nous avons collecté 21.968 € de dons, parrainages et adhésions en 2016 (contre 19.887 € en N-1).

L'ensemble de ces actions génère un total de produits de 21.968 € (contre 19.887 € en N-1) auxquels s'ajoutent les produits financiers pour 308 € (contre 600 € N-1), soit un total de 22.276 € (21.561 € en N-1).

Il sera relevé qu'il n'y a aucun produit exceptionnel en 2016.

Les charges d'exploitation passent de 4.837 € en N-1 à 5.526 €.

L'ensemble de l'exploitation génère **un excédent de 16.743 € pour l'année 2016 (contre 16.725 € en N-1).**

Projets réalisés en 2016.

Travaux d'amélioration de l'orphelinat à Madurai.

Pose de panneaux solaires sur le bâtiment.

Remplacement de matériel de cuisine (Mixer et Grinder)

Visite de Sandrine Destouche de l'association "Solibad".

Après une première visite en 2014, Sandrine est retournée à l'orphelinat pour compléter le matériel de sport destiné aux enfants.

Echange entre l'orphelinat et une classe de CM2 grenobloise.

Réalisation d'un livret sur la faune de notre région dans le cadre de « Mon Jardin en Inde », mis en place depuis 2007, en collaboration avec l'école du Jardin de Ville. Comme chaque année un livret a été imprimé.

Fête des 10 ans de l'association.

Présence de deux étudiantes à l'orphelinat en Juin et Juillet 2016

Ateliers théâtre pour les enfants et préparation d'un spectacle.

Projets prévus en 2017.

Travaux d'amélioration de l'orphelinat à Madurai.

Projet d'extension du terrain de jeux.

Visite de deux professeurs d'anglais en février 2016

Travail autour de l'apprentissage de l'anglais.

Evènements survenus après la clôture de l'exercice

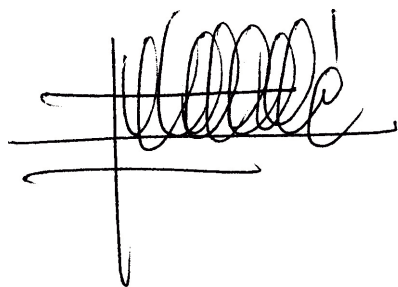
2016 a confirmé l'efficacité de la nouvelle direction et de la nouvelle équipe éducative de l'orphelinat de Madurai. Nos visites successives montrent une nette amélioration de l'entretien du bâtiment. Le bénéfice pour les enfants et pour le fonctionnement de notre action est très largement positif.

Conclusion et informations générales

Nous rappelons que les intervenants pour le compte de l'association apportent leur travail bénévolement. Ceci permet d'affecter la quasi totalité des sommes récoltées au fonctionnement de l'orphelinat.

Grenoble Le 1^{er} Avril 2017

Le président
Patrick DRAHE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Drahe', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.